

Titre d'emploi : Chargé de cours à la formation continue - Tremplin pour allophones et

immigrants - Méthodologie de travail en enseignement supérieur

No concours : 2014-2015FC174

Type d'engagement : Chargé de cours à la formation continue

Programme: Tremplin pour allophones et immigrants (081.06)

Groupe 347

Horaire : Horaire de jour

Le ou vers le 4 mai 2015 (pour une durée de 17 semaines)

Sous réserve d'inscriptions suffisantes nous permettant de débuter

la formation

Date de début et de

fin d'affichage:

Du 5 au 15 mars 2015

Pour être considérée, toute candidature doit être accompagnée d'un CV à jour.

Titre du cours :

No de cours	Titre du cours	Nombre d'heures
360-C33-RO	Méthodologie de travail en enseignement supérieur	45 h

Compétences et exigences particulières :

- Expérience(s) petinente en enseignement au collégial avec une clientèele immigrante *Exigence*;
- Connassaince en sociologie de l'immigration Exigence;
- Connaissance sur l'histoitr et les processuis migratoires au Canada/Québec
 Exigence;
- Expérience et /ou compétence en méthodologie de recherche *Exigence*;
- Aptitudes au travail en équipe Exigence;
- Avoir déjà donné les deux cours en tremplin DEC pour les Allophones (Cours de médiation interculturelle et intégration à la société québécoise et cours de méthodologie de travail en enseignement supérieur) *Atout*;

Formation académique requise:

- BAC en sociologie Exigence
- Maîtrise en sociologie Atout

Tests:

Les personnes retenues seront appelées à passer des tests pour vérifier les exigences mentionnées:

- Test de français (note de passage 80%)
- Question à développement
- Simulation d'enseignement

Soumission de votre candidature :

Toute personne intéressée et répondant aux exigences du poste est invitée à postuler en ligne au www.crosemont.qc.ca, sous l'onglet "Emploi", avant 16h30 le 15 mars 2015.

Mécanismes Cet affichage est conditionnel aux mécanismes de sécurité d'emploi prévus à la

de sécurité d'emploi:

convention collective ainsi qu'à l'entente intervenue sur les procédures d'engagement entre le Collège et le syndicat du personnel enseignant.

Accès à l'égalité : Le Collège Rosemont souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et encourage

les femmes, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles et

minorités visibles à présenter leur candidature.